



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Direction des institutions, de l'agriculture
et des forêts DIAF
Direktion der Institutionen und der Land-
und Forstwirtschaft ILFD

Ruelle de Notre-Dame 2, Case postale, 1701 Fribourg

T +41 26 305 22 05, F +41 26 305 22 11

www.fr.ch/diaf

Seules les paroles prononcées font foi !

Assemblée des délégués de l'IPG – 25 ans d'enregistrement en tant qu'AOP
Bulle (Espace Gruyère), le 19 juin 2026

Allocution de M. le Conseiller d'Etat Didier Castella, directeur IAF

25 ans d'AOP, c'est 25 ans de travail collectif,
de discipline, de passion et d'engagement.

Mesdames, Messieurs,

C'est un honneur et un réel plaisir de prendre la parole aujourd'hui devant vous, à l'occasion de cette assemblée des délégués, qui coïncide avec un anniversaire aussi symbolique que déterminant : les 25 ans de l'inscription du Gruyère en Appellation d'Origine Protégée.

Un quart de siècle. C'est à la fois peu dans l'histoire pluriséculaire de ce fromage d'exception, et énorme au regard du chemin parcouru depuis ce tournant décisif.

Il nous rappelle une chose essentielle : lorsqu'une filière sait s'unir, se structurer et défendre une vision commune, elle peut non seulement résister, mais aussi s'imposer durablement.

Le Gruyère AOP n'est pas seulement une réussite économique ou commerciale. C'est une réussite politique au sens noble du terme : celle d'un projet collectif, construit sur des règles claires, des engagements forts et une gouvernance partagée.

Vous avez fait le choix – il y a déjà plusieurs décennies – de privilégier la qualité, la traçabilité et l'ancrage territorial.

Ce choix, il fallait le porter, le défendre, parfois à contre-courant des logiques de volume et de standardisation.

Aujourd'hui, le résultat est là : le Gruyère AOP est une référence, en Suisse comme à l'international. Il garantit de la valeur ajoutée, il sécurise des revenus, il structure un tissu économique régional.

Mais derrière ces chiffres, il y a surtout des hommes et des femmes. Des producteurs de lait qui se lèvent avant l'aube, des fromagers qui perpétuent un savoir-faire transmis de génération en génération, des affineurs qui patientent avec passion pour que chaque meule atteigne sa pleine expression.

C'est cette chaîne humaine, ce collectif soudé, qui est la véritable force du Gruyère.

Je me permets d'ouvrir une brève parenthèse historico-géographique, vous le savez sûrement, mais il est bon de le rappeler, la Charte du Gruyère en 1992, événement constitutif majeur pour la filière laitière a été signée sur le site emblématique des Faverges. C'est au cœur du Canton de Vaud, sur une bribe de territoire fribourgeois que les prémices de ce succès ont eu lieu.

Le Gruyère AOP, c'est un projet collectif qui transcende les frontières cantonales. De Fribourg à Vaud, du Jura à Neuchâtel, en passant par Berne, ce sont plus de 2 000 producteurs de lait et quelque 170 fromageries qui contribuent à sa grandeur.

Cette dimension intercantonale n'est pas une dilution de l'identité fribourgeoise — c'est au contraire une richesse, la preuve que lorsque des territoires s'unissent autour d'un projet d'excellence, ils créent quelque chose de plus grand que chacun d'eux. Fribourg et ces partenaires peuvent être fiers d'avoir inspiré, depuis des siècles, une tradition fromagère qui rayonne bien au-delà de ses frontières.

Je ne veux pas, aujourd'hui, me contenter de discours enthousiastes sans nommer les réalités auxquelles vous faites face. Le marché du lait est sous pression. Les producteurs subissent des fluctuations de prix qui fragilisent leur revenu, leur planification et parfois leur avenir.

La volatilité des marchés internationaux, la concurrence des produits génériques, les coûts de production qui augmentent — tout cela pèse lourd sur les épaules de ceux qui font vivre cette filière au quotidien.

C'est précisément dans ce contexte que l'AOP prend toute sa valeur. Elle n'est pas un titre honorifique. Elle est un instrument économique concret, un outil de différenciation qui vous permet de ne pas vous battre sur le terrain du prix, mais sur celui de la qualité, de l'authenticité et du territoire. Grâce à l'AOP, le lait qui entre dans la fabrication du Gruyère n'est pas un lait ordinaire : c'est un lait porteur d'une histoire, d'un lieu, d'un savoir-faire certifié. Et cela se traduit en valeur ajoutée, réelle et partagée tout au long de la chaîne.

Dans un monde agricole de plus en plus exposé, nous avons besoin de ces outils. Et nous devons les défendre, les renforcer, et parfois les faire évoluer. C'est l'objectif du plan d'action en faveur de la filière du lait que nous avons lancé au printemps 2026.

Nous entendons continuer à soutenir les producteurs et les acteurs de la transformation dans les défis qui les attendent : la transition vers des pratiques encore plus durables, la numérisation, la formation des générations futures de fromagers, et la promotion à l'international.

Nous croyons fermement que l'agriculture de qualité, celle qui valorise le territoire et respecte les hommes qui y travaillent, est une agriculture d'avenir. Le Gruyère AOP en est l'une des plus belles démonstrations.

Mesdames et Messieurs, [25 ans d'AOP, c'est 25 ans de travail collectif, de discipline, de passion et d'engagement.](#)

En ce jour d'anniversaire, je voudrais adresser mes sincères félicitations à l'ensemble des membres de cette interprofession, à ses dirigeants, à ses producteurs, à ses fromagers et à ses affineurs.

Vous êtes les gardiens d'un patrimoine vivant. Continuez à en être fiers, et continuez à le faire vivre avec la même exigence que celle qui vous anime depuis toujours.

Merci de votre attention, et vive le Gruyère AOP !